



**MAIRIE
DE
SERRAVAL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le neuf mars deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents :

Nombre de conseillers votants :

Résultats des votes	Pour : 10	Contre :	Abstention :
---------------------	-----------	----------	--------------

Présents : Pascal CHEVALLEREAU, Chrystel DEMIZIEUX, Stéphane GUYONNAUD, Vincent HUDRY-CLERGEON, Jean- Marc JONO, Nathalie MASSART, Philippe MOLON, Sarah PAILLOT, Philippe ROISINE et Stéphane TISSOT.

Absents excusés : Julien MICHEL, Sylvain SOBOTA

Absent : Yann HARDY.

M. Philippe MOLON est nommé secrétaire de séance.

DEL_03112026	<u>Objet</u> : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT
--------------	--

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2026 du budget annexe eau et assainissement :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
701249-014 Reversement Agence de l'eau pollution domestique	25 000.00	70 Produits de gestion courante	187 000.00
11 Charges à caractère générale	50 800.00	042 Opérations d'ordre entre sections	19 000.00
12 Frais de personnel	18 000.00	77 Produits exceptionnels	500.00
65 Autres charges	1 000.00	75 Autres produits de gestion courante	3 243.48
66 Charges financières	27 000.00		
67 Charges exceptionnelles	1 000.00		
6811-042 Dotations aux amortissements	86 900.00		
6817-68 Provisions	200.00		
TOTAL	209 900.00	TOTAL	209 923.48

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
040 Opérations d'ordre entre sections	22 000.00	10 Dotations	33 937.94
16 Capital des emprunts	35 000.00	040 Amortissements des immobilisations	77 000.00
20 Frais d'étude	21 556.26	13 Subventions d'investissement	50 000.00
21 Immobilisations en cours	213 200.00	164 - Emprunt	131 000.00
TOTAL	291 756.26	TOTAL	291 937.94

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VOTE** le Budget Annexe eau et assainissement 2026 au niveau du chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le neuf mars deux mille vingt-six,

Le Maire,
Philippe ROISINE

Le Secrétaire de séance,
Philippe MOLON



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
 - de sa télétransmission en Préfecture le 16 mars 2026
 - de sa publication le 16 mars 2026

Le Maire,
Philippe ROISINE.

